

REPÈRE(S)

RÉSOLUTION DU CONGRÈS DE MARSEILLE LE PROJET DE SOCIÉTÉ DE LA CFDT

**S'ENGAGER DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION
POUR RECONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES SALARIÉS,
C'EST CE QUE PROPOSE LA RÉSOLUTION DU CONGRÈS
DE MARSEILLE, DANS LA CONTINUITÉ
DES DEUX CONGRÈS PRÉCÉDENTS.**

La CFDT veut peser sur les changements, penser les évolutions du monde et de la société, changer le modèle productif, construire une transition écologique, favoriser la construction d'une Europe plus sociale, agir pour plus de justice et de solidarité, conquérir de nouveaux droits pour les salariés. Notre projet est de promouvoir un nouveau mode de développement porteur de progrès social, pour tous. La crise financière, qui secoue le monde depuis 2007, n'est qu'un symptôme des dérives, dérèglements et mutations plus profonds qui ont sérieusement remis en cause le modèle sur lequel fonctionnaient les économies développées: croissance soutenue par l'endettement

privé et/ou public, insuffisance des régulations, logiques financières de court terme, augmentation des inégalités. Ces mutations ont provoqué une violente augmentation de l'inquiétude, du pessimisme, avec ses corollaires: populisme, repli sur les frontières, rejet de l'autre. Une majorité de Français ressentent du désarroi, les jeunes n'ont pas confiance dans un avenir collectif qu'ils voient très sombre. Redonner confiance est primordial. Ce que propose notre résolution, c'est une analyse sans concession du monde dans lequel nous évoluons, une vision ambitieuse du monde que nous voulons, un regard exigeant sur

le travail à faire sur nous-mêmes pour en être un acteur efficace.



UN MONDE CONFRONTÉ À DES MUTATIONS PROFONDES

L'ampleur des mutations mondiales est considérable: au début des années quatre-vingt-dix, la croissance était portée à 70% par les pays riches, 30% par les pays pauvres. En 2001, les courbes se sont croisées. Et aujourd'hui, 70% de la croissance est tirée par ceux que l'on appelle désormais les émergents. En vingt ans, les échanges mondiaux ont été multipliés par quatre, tandis

que les échanges Sud-Sud l'ont été par dix. Corrélativement, la lutte contre la pauvreté a progressé de façon inédite. Le premier « objectif du millénaire pour le développement », adopté par l'ONU en 2000, de réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour avant 2015, est atteint et dépassé. Mais parallèlement, les inégalités à l'intérieur de chaque pays s'accroissent, la pauvreté extrême n'a pas été éradiquée. En Europe, la crise a creusé les inégalités entre les pays du Nord et ceux du Sud, et la pauvreté progresse même dans les pays les plus favorisés.

INÉGALITÉS DE GENRE

Les inégalités de genre restent profondément ancrées dans toutes les sociétés. Ici les femmes se voient refuser l'accès à l'éducation, à la santé, à un travail décent (les femmes sont les principales victimes du travail informel), là elles doivent surmonter la ségrégation des emplois, les écarts de rémunérations. Elles sont aussi encore trop souvent tenues à l'écart des processus décisionnels politiques et économiques.

La préservation de

l'environnement, le climat, l'accès aux ressources naturelles, aux biens essentiels tels que l'eau, les matières premières y compris alimentaires, sont des enjeux essentiels. Les modes de vie et de développement passés des pays les plus avancés ne sont pas soutenables à l'échelle de la population mondiale. Ils épuisent les ressources de la planète et accroissent les inégalités : les populations les plus précaires sont aussi les plus exposées à la hausse des prix de l'énergie, aux impacts environnementaux et sanitaires de l'activité.

Les entreprises, leurs salariés et plus généralement les citoyens sont fortement bousculés par ces évolutions.

Les entreprises réagissent plus vite que les gouvernements. Elles s'internationalisent, mettent en place des fonctionnements qui s'exonèrent des règles

nationales : répartition de la richesse produite, régulation, fiscalité. Elles deviennent des chaînes de création de valeur « a-nationales », localisant le travail dans les pays à bas coût, les profits dans les pays à faible fiscalité.

Cette logique engendre une pression forte sur les salariés, ceux des grands groupes comme ceux des sous-traitants. Ils sont mis en concurrence dans le monde entier par la pression sur le coût du travail, sur les conditions de travail, sur l'emploi.

Quel que soit le volontarisme des États, les régulations nationales sont pour l'essentiel inopérantes.

Ce qui amène les citoyens à contester de plus en plus fortement le fait politique au niveau national comme à l'échelle européenne.

Le territoire est souvent présenté comme le lieu où peuvent se débattre et se trouver des solutions concrètes pour les citoyens, mais il n'est pas encore organisé. Entre le territoire monde et le bassin d'emploi, de nouvelles régulations ou coopérations sont à inventer. Des réponses s'esquissent en matière de régulations supranationales : le G20, l'Europe budgétaire et bancaire, mais ces réponses sont toujours insuffisantes, la question climatique est toujours en souffrance, l'Europe sociale n'existe pas encore, et ses réponses sont peu visibles pour les citoyens.



LE MONDE QUE NOUS VOULONS

Le monde que nous voulons conjugue des ambitions démocratiques et économiques :

développement, répartition équitable de la richesse, justice sociale, émancipation des salariés et des citoyens, préservation de l'environnement.

L'ambition d'un nouveau mode de développement articule ainsi l'économique, le sociétal et le social, avec pour fil conducteur la lutte contre les inégalités.

Ce nouveau modèle passe par l'Europe. Il nécessite de s'engager dans une coordination des politiques publiques et des coopérations économiques. Il implique des investissements importants dans l'innovation, la recherche, les infrastructures, la transition énergétique et écologique, et appelle donc un plan d'investissement européen massif.

La cohésion sociale et un haut niveau de vie des citoyens européens sont la condition de réussite de ce nouveau modèle de développement.

Il ne peut donc se concevoir sans la fin du dumping social et du dumping fiscal. Nous revendiquons la mise en place d'un socle social commun pour les salariés en Europe. Ce socle concerne l'emploi et la formation, les conditions de travail, les rémunérations, la protection sociale, le logement. Il vise aussi à combattre l'utilisation abusive de la directive détachement.

CE QUE NOUS VOULONS POUR L'EUROPE ET LA FRANCE, C'EST L'ÉCONOMIE DE LA QUALITÉ

L'économie de la qualité consiste à engager un cercle vertueux dans lequel la croissance est bâtie sur un haut niveau de vie et de solidarité, sur notre capacité à investir dans la recherche fondamentale et appliquée, dans l'innovation, dans la qualification des salariés, dans la satisfaction des besoins sociaux, pour soutenir la croissance de demain. Gage de cohésion sociale, la solidarité se matérialise par un haut niveau de protection sociale. Celle-ci n'est pas une charge pour la société. Elle doit donner à chacun les moyens de son insertion dans l'emploi, d'un déroulement de carrière sécurisé, d'un parcours de vie harmonieux.

Nous avons la conviction qu'aucune société ne prospère durablement en laissant de côté une partie de la population. Le chômage de masse est un mal social et aussi un dommage économique, parce qu'il laisse se perdre des compétences, des expériences professionnelles. L'égalité d'accès à l'éducation, à la culture et à la santé contribue à la performance globale d'un pays. L'égalité entre les femmes et les hommes est

facteur d'innovation sociale et de performance économique.

Des gisements d'activités et d'emploi peuvent être trouvés dans une meilleure satisfaction des besoins sociaux, dans les défis de la transition écologique et énergétique, dans une articulation entre la fabrication des produits et la commercialisation de leur usage. L'innovation est possible dans tous les domaines: l'industrie, les services, l'agriculture, le social.

Les investissements à réaliser sont importants.

Les entreprises elles-mêmes en sont responsables. Trop de secteurs, trop d'entreprises se contentent de stratégies de court terme, sans vision ni de leur développement durable ni de leur responsabilité sociale. Les investissements privés n'y suffiront pas. Les politiques publiques doivent accompagner, piloter, orienter ces transitions.

NOTRE AMBITION EST LE PLEIN EMPLOI

Les femmes et les hommes sont au cœur de notre projet. Le modèle de développement que nous proposons doit créer des emplois dans l'industrie (haut de gamme, technologie, énergie, environnement...) et dans les services (personnalisation de l'accompagnement dans tous les domaines : tourisme, loisirs, éducation, emploi, médical, médico-social, social...).

Il faut moderniser notre outil productif, réindustrialiser notre pays, passer un cap dans les infrastructures et les stratégies numériques, mieux répondre aux besoins d'accompagnement individualisé... et renforcer l'investissement social dans l'emploi de qualité et la qualification.

Au-delà de la question de la quantité d'emplois créés, il y a celle de la qualité de l'emploi. Un des problèmes du marché du travail français est l'inadaptation des compétences aux besoins d'emploi. La montée en gamme de l'économie va accroître cet écart.

INVESTIR DANS LA FORMATION

Répondre aux enjeux de changement de modèle consiste à favoriser, en la sécurisant, la mobilité professionnelle, à investir massivement dans la formation initiale et tout au long de la vie. Nous nous en sommes donné les moyens avec la réforme de la formation professionnelle, qu'il faut désormais mettre en œuvre.

Il faut reconnaître les compétences acquises par la formation mais aussi par l'expérience, d'où la nécessité d'améliorer les grilles de classification dans les branches.

Il faut résorber l'écart entre les emplois disponibles et les salariés en mesure de les occuper, notamment travailler sur l'attractivité des métiers et la prise en compte de

la qualité de vie au travail, de la conciliation des temps. Métiers du soin, de l'accompagnement, du travail social, des services à la personne, etc., il faut sortir de la précarité ces activités qui mettent en œuvre des compétences qui doivent être reconnues et rémunérées.

Nous travaillerons pendant ce mandat sur une redéfinition de notre système de construction des salaires pour redonner des repères et du sens à la rémunération des salariés, en valorisant les compétences, indispensables dans le nouveau modèle à construire. **Nous serons à l'offensive sur la question du temps.**

La CFDT a toujours été pionnière sur cette question, elle a porté la réduction du temps de travail à 35 heures. Aujourd'hui, les nouvelles technologies, les organisations du travail, les aspirations des salariés, l'allongement de la durée de vie en bonne santé conduisent à renouveler la réflexion sur le temps tout au long de la vie bien au-delà du débat réducteur sur les chiffres : 39, 35 ou 32 heures...

La protection sociale doit garder comme objectif de « protéger les citoyens du berceau à la tombe ». Mais les parcours de vie et de travail ont changé, la protection sociale doit continuer de se réformer. Nous devons travailler sur l'accueil de la petite enfance et la réussite éducative, leviers majeurs de correction des inégalités sociales. Ainsi, la politique familiale et l'éducation seront des thèmes centraux de notre travail

pendant ce mandat. Nous poserons un regard nouveau sur l'allongement de la durée de vie, ses opportunités et les défis qu'il pose à notre société, non seulement sur la prise en charge de la perte d'autonomie mais aussi sur l'urbanisme, le logement ou la transmission du patrimoine matériel et immatériel.

L'ACTION PUBLIQUE, VECTEUR ESSENTIEL DU REDRESSEMENT DU PAYS

Face aux enjeux d'un nouveau mode de développement, une action publique de qualité est indispensable pour conjuguer cohésion sociale et redressement économique. Le service public est lui aussi créateur de richesses, d'emplois, d'avenir. Mettre en place les régulations au niveau adapté, piloter la transition vers un nouveau modèle qui lie l'économie, le social, l'environnemental, permettre aux territoires de coordonner les acteurs de terrain, intervenir au plus près des besoins tout en maintenant l'équité entre tous les citoyens, assumer les missions de cohésion sociale et d'aide sociale, veiller à n'abandonner aucun territoire... sont autant d'objectifs qui imposent de ne pas laisser la réflexion cantonnée à une vision comptable et budgétaire. Mieux cibler et limiter l'enchevêtrement des missions doit permettre de dégager des marges de manœuvre.



UN SYNDICALISME CFTD PLUS FORT

Notre conviction est que seul le dialogue social est à même de porter les réformes profondes dont notre pays a besoin pour rebondir. Un nouveau modèle, respectueux des aspirations des citoyens dans toutes leurs dimensions et dans toute leur diversité, ne peut venir que du dialogue entre toutes les parties prenantes. Pour convaincre, nous avons à faire la démonstration de l'efficacité du dialogue social, de sa légitimité, de la proximité de ses acteurs avec la réalité des salariés, des entreprises et des territoires; en montrant qu'il produit des droits pour tous: salariés du privé,

GAGNER DE NOUVEAUX DROITS POUR TOUS

Notre efficacité ne dépend pas seulement, tant s'en faut, de notre capacité à peser au niveau national dans le privé comme dans le public et à négocier des accords interprofessionnels ambitieux. Elle dépend surtout de notre capacité à décliner les acquis dans toutes les entreprises et les administrations, pour tous les salariés. Elle exige donc d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre opérationnelle. Nous ne gagnerons de nouveaux droits effectifs que par et avec les équipes de terrain. Cela implique d'être à leur écoute, de les aider au quotidien, d'opérer un changement d'échelle en matière de formation syndicale, d'accompagnement des sections, de travail en réseau et de mutualisation des moyens.

du public, des grandes et des petites entreprises. Pour cela, il faut accroître notre implantation et notre audience.

La proximité avec les salariés est ce qui nous rend légitimes pour parler en leur nom, revendiquer des droits

nouveaux adaptés à leurs besoins. Elle est complémentaire du syndicalisme d'adhérents, c'est pourquoi nous devons nous remobiliser sur le développement, en particulier auprès des jeunes. La plateforme de services

aux adhérents « Réponses à la carte » est un des vecteurs de la proximité avec nos adhérents. Pour l'adhérent, c'est la possibilité d'obtenir écoute et renseignements sur de nombreux sujets liés au travail et à son environnement. Pour le syndicat, c'est un retour d'information précieux sur la situation de ses adhérents. C'est aussi une occasion de structurer la CFTD de façon plus efficace autour des demandes des adhérents.

L'ambition que nous portons ensemble au travers de la résolution de Marseille est exigeante. Elle repose sur notre conviction que nous pouvons changer le monde et que l'engagement et le sens de la responsabilité sont seuls capables de redonner confiance aux salariés.

RÉFÉRENCE

● RÉOLUTION GÉNÉRALE DU CONGRÈS DE MARSEILLE



La résolution du congrès de Marseille est disponible en téléchargement sur le site CFTD.FR

www.cfdt.fr/portail/50-ans/congres-2014/les-textes/resolution-generale-du-congres-de-marseille-srv2_225704